



LE DÉPARTEMENT

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Naturellement Var

2024





En 2024, le Département poursuit résolument la mise en œuvre de la politique Naturellement Var, adoptée en avril 2023.

Dans un souci d'**exemplarité dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone**, le Département s'engage sur plusieurs fronts : une gestion responsable de ses ressources humaines, une politique d'achat privilégiant les critères de durabilité, ou encore une attention constante aux économies d'énergie et une optimisation du recyclage des matériaux, notamment dans l'entretien des infrastructures.

Le Département, acteur clé des **solidarités**, place **l'action sociale au cœur du développement durable du Var**. Nous soutenons activement les initiatives d'insertion qui œuvrent pour la protection de l'environnement. Les conseillers en économie sociale et familiale accompagnent les familles dans la gestion de leur budget et la maîtrise de leur consommation d'énergie. Nous agissons également pour valoriser et renforcer les métiers de l'aide à domicile, un enjeu majeur pour la politique de l'autonomie.

Par ailleurs, le Département est **acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires**. Il apporte un soutien technique aux collectivités, favorisant l'équité, l'efficacité et le partage. Il investit dans l'avenir en améliorant les espaces de vie des collégiens. Il valorise le patrimoine historique et culturel, en organisant des événements qui mettent en lumière l'identité varoise.

Enfin, **le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations**.

Nous portons des actions de mise en valeur de la biodiversité, des paysages et de l'histoire, qui contribuent à l'**attractivité du territoire varois**. Nous agissons pour une **restauration scolaire durable**, privilégiant le local et la lutte contre le gaspillage.

Ces ambitions, nous les portons collectivement, avec l'implication de tous. Nous saluons et encourageons l'engagement des citoyens, de nos partenaires institutionnels et privés. Ensemble, construisons le Var de demain !



Jean-Louis Masson

Président du Conseil départemental



Andrée Samat

4^e Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de la commission transition énergétique, développement durable et mobilités douces

4 AXES STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION

AXE 1

le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

AXE 2

La solidarité, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var

AXE 3

le partenariat est le moteur du Var pour la transformation et de l'animation durable de ses territoires

AXE 4

le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

2 PRINCIPES DE LA POLITIQUE

- intégrer les objectifs du développement durable dans le pilotage de toutes les politiques départementales
- positionner la gouvernance au cœur de l'action, avec le développement du partenariat et la recherche de la meilleure façon d'associer l'utilisateur



Face aux enjeux à la fois climatiques, de transition écologique et de solidarités humaines, le Département du Var affirme sa volonté politique en matière de développement durable. Sous l'impulsion de Jean-Louis Masson, Président du Conseil départemental du Var, une politique volontaire et ambitieuse s'est co-construite avec la participation active des élus et des agents départementaux. Un plan d'actions sur 5 ans a été voté. Il s'articule autour de 2 principes, 4 axes et 6 défis : Naturellement Var !

Ce rapport constitue, pour le Département du Var, **un rendez-vous annuel dédié pour représenter des actions réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var**, afin de mesurer sa contribution au développement durable et de rechercher des actions d'amélioration.

Pour la collectivité, c'est également **un outil d'accompagnement au changement** du fonctionnement interne, vers une plus grande transversalité et une sensibilisation accrue des agents sur cette thématique.

Enfin, dans **une volonté de transparence et de présentation de l'information à destination du public**, il s'agit de rendre compte de l'investissement du Département dans le développement durable et d'en partager les objectifs.

6 DÉFIS À RELEVÉ

DÉFI 1

atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique non recyclé/non réutilisé produit par le fonctionnement et les projets départementaux

DÉFI 2

en articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs

DÉFI 3

équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)

DÉFI 4

d'ici 5 ans, en articulation avec le plan vélo, élaborer et commencer à déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

DÉFI 5

prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

DÉFI 6

porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

MÉTHODE D'ÉLABORATION ET DE LECTURE DU RAPPORT

Ce rapport présente un bilan non exhaustif des actions emblématiques réalisées dans le cadre de la politique Naturellement Var sur l'année 2024.

Il répond à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, introduisant, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable. La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a renforcé et précisé les enjeux de ce rapport. L'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales présente le cadre et les objectifs de ce rapport.

Conformément au décret d'application (n°2011-687) du 17 juin 2011, ce rapport comporte :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, rassemblées sous l'axe 1 : "le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone";
- le bilan des actions conduites dans les politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire varois, rassemblés sous les axes 2, 3 et 4, ainsi que dans les pages de présentation des défis.

Ce rapport présente à la fois dans le détail des actions mais également les indicateurs rassemblés par compétences : solidarité, collèges, sport/jeunesse/enseignement supérieur et recherche, culture, routes/réseaux, tourisme et environnement.

Conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, depuis le 1er janvier 2024, ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Par son soutien financier aux communes et EPCI, le Département du Var accompagne des projets d'investissement en lien avec les enjeux de Naturellement Var. Ce rapport présentera ainsi les projets que le Département a contribué à développer sur le territoire.

Enfin, en lien avec le décret paru le 16 juillet 2024 (en application de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024), le rapport évoquera l'annexe au compte administratif, intitulée « Impact du budget pour la transition écologique ». Elle porte sur les dépenses d'investissement exécutées sur l'année 2024 et vise à en déterminer la contribution aux objectifs de transition écologique.

L'action départementale est reliée aux cinq finalités du développement durable définies par la loi (article L.110-1 du Code de l'environnement), par l'ajout des pictogrammes :



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



L'épanouissement de tous les êtres humains



La transition vers une économie circulaire

Conformément à l'article L3311-2 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport évoque la contribution à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



I	LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR	
	• Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone	9
	• Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var	11
	• Axe 3 : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires	12
	• Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations	13
II	LES DÉFIS DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR	
	Avancement des 6 défis	15
III	LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES	
	Programme d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	18
IV	L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES	
	L'accompagnement des projets d'investissement les communes et EPCI en lien avec les enjeux de Naturellement Var	21
V	LES CHIFFRES CLÉS	
	• Solidarité	23
	• Collèges	23
	• Sports et jeunesse	24
	• Culture	24
	• Routes et réseaux	25
	• Tourisme	25
	• Environnement	26
	• Qualité et performance de l'administration	26



LES AXES DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

Axe 1 : le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone

Focus



Assurer le maintien dans l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité

Le Conseil départemental du Var s'est engagé depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie et des conditions de travail de ses personnels et a fait de la thématique du handicap un axe fort de sa politique de ressources humaines. Environ 5000 agents exercent leurs missions au sein du Département, dont 11,34% (606 agents) déclarés au titre de l'obligation des travailleurs handicapés au 1er janvier 2024 (l'obligation légale est de 6%). Les trois conventions triennales successives ont permis de développer une politique ambitieuse en faveur du Handicap, puis une pérennisation, par des actions fortes en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi. Par ailleurs, la collectivité a fortement développé sa politique de communication en faveur du handicap en partenariat avec la pluralité d'acteurs locaux et régionaux impliqués activement dans ce domaine. Aujourd'hui, le Département du Var est identifié comme précurseur dans la mise en accessibilité de ses sites numériques et poursuit son ambition de recourir à l'apprentissage pour intégrer des personnes en situation de handicap.

La nouvelle convention sera signée en juin 2025 en présence des parties prenantes. Elle vise à déployer différentes actions selon les axes suivants : recrutement, reclassement, maintien dans l'emploi, formation et communication, accessibilité numérique et innovation.

Ainsi le Département du Var a obtenu le renouvellement de son partenariat avec le FIPHFP pour les quatre prochaines années (2025-2028) avec une dotation d'environ 1 300 000 €.

Focus



Mettre en oeuvre le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) - 2023-2026

Le Département du Var a voté son schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) le 3 avril 2023.

En 2024, il a distribué à ses partenaires TPE et PME, 3 fascicules dédiés à l'acculturation sur la passation, l'exécution et le développement durable dans les marchés publics. Un 4ème document est en cours de rédaction sur les clauses sociales. Au sein des services, le site intranet de ressources sur la Commande publique durable a été enrichi d'une bibliothèque des DCE intégrant des considérations environnementales et d'une rubrique "achat durable et plastique", avec notamment un lien vers l'annuaire des prestataires zéro plastique de la région. Une Newsletter d'actualités sur la commande publique durable est régulièrement diffusée. Le Département forme ses agents sur le sourcing, les obligations liées au développement durable et les marchés réservés (réalisation d'une vidéo de sensibilisation).

Ainsi en 2024 :

- 60,68% de marchés comportent des considérations environnementales en travaux et 8,83% en fournitures et services
- 37 marchés en cours en 2024 comportent des clauses sociales, soit 14 645 heures d'insertion pour 69 personnes.

Focus



Optimiser le recyclage des matériaux directement sur place dans les activités d'entretien et d'exploitation des routes - réhabilitation innovante de la RD95

Le Département a innové pour la réhabilitation d'une portion de la RD95 au cœur du PNR de la Sainte Baume.

La 1ère phase a concerné le reprofilage de la chaussée avec une technique de grave-émulsion à froid constituée de 100 % d'agrégats d'enrobés récupérés et recyclés sur des chantiers. Cette technique constitue une innovation nationale. En plus de l'économie de CO2 (lors de la fabrication des matériaux et lors du chantier) l'économie est de 1 600 tonnes de matériel recyclé sur les 1700 tonnes nécessaires au chantier.

Pour la 2ème phase, il s'agissait de la création de la couche de roulement finale, avec 100 % d'agrégats recyclés également : une première au niveau national. Cette technique permet de nouveau de faire de fortes économies d'énergie et d'émission de CO2.

Pour tester cette couche de roulement, une planche d'essai a été réalisée sur 4 500 m², soit 800 m linéaires.

Le résultat de cette expérience est prévu pour 2025.

Par rapport à une solution classique équivalente en technique à chaud, cette solution présente les avantages suivants :

- réduction de 60 % de l'émission de CO2 ;
- réduction de la consommation énergétique de 60% ;
- technique mise en œuvre à température ambiante (aucun dégagement de fumée impactant les agents de travaux) ;
- optimisation technico-économique avec prise en compte de l'approche environnementale ;
- amélioration des conditions de travail sur le chantier.

Focus



Mettre en oeuvre le Plan de réduction et l'optimisation du traitement des déchets de la collectivité - déchets "transversaux" (produits par plusieurs directions)

Le Plan de réduction et l'optimisation du traitement des déchets du Département répond aux enjeux suivants :

- Réduire la production de déchets et leur impact sur l'environnement ;
- Gérer les déchets comme une ressource, selon la hiérarchie : réutilisation (fournitures de bureau, mobilier...), recyclage, valorisation (bio-déchets, bouchons) ;
- Traiter efficacement les déchets ultimes : optimiser le choix de la filière d'élimination ;
- Enregistrer le suivi de la gestion des déchets dangereux sur la plateforme "Track Déchets"

Le Département a organisé la centralisation de la gestion, du traitement et de la collecte des déchets de même type, produits par différents services. Les agents sont ainsi professionnalisés sur cette gestion, ce qui permet une meilleure lisibilité des déchets produits et de meilleures solutions pour leur traitement.

Les premiers déchets centralisés sont :

- les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)
- les déchets médicaux d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- les déchets industriels issus des 4 ateliers parcs automobiles (huiles, plastique, ferraille, filtre, liquide de refroidissement, batterie...).

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020, sur l'obligation du tri à la source des biodéchets, le Département a déployé des bacs de biodéchets sur les sites disposant de cuisines internes : l'Hôtel du Département, le Centre Départemental de l'Enfance (CDE) et au sein des foyers de l'enfance du Var.

La réflexion est en cours pour un accompagnement à l'échelle des collèges varois.

Focus



Dématérialiser la transmission des décisions aux personnes morales (ASMS et CCAS), pour les allocations et aides en matière d'autonomie

Depuis avril 2024, le Département transmet, par voie dématérialisée, les décisions concernant les politiques d'aide à l'autonomie à ses partenaires (personnes morales) : les Établissements ou Services Médico-Social (ESMS) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Sur l'année 2024 (soit du 18 avril au 31 décembre 2024) la dématérialisation des envois a permis d'économiser environ 50 000 plis, pour une économie d'affranchissement estimée à un peu plus de 27 000 € et une économie de papier de 60 cartons de papier / an et 50 000 enveloppes / an. En termes de ressources humaines, c'est une économie de près de 30h/mois de temps agent.

Axe 2 : l'action sociale, ADN du Département, est placée au coeur du développement durable du Var

Focus



Accompagner et valoriser les chantiers d'insertion qui oeuvrent dans la préservation des milieux et des ressources

Le Département soutient l'insertion par l'activité économique, en finançant 18 ateliers et chantiers d'insertion, 5 entreprises d'insertion et 1 groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

En 2024, ce sont plus de 320 allocataires du RSA accompagnés par les chantiers et 56 par les entreprises d'insertion et un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification. 60 à 70% des personnes accompagnées accèdent à l'emploi à moyen terme.

Plusieurs de ces chantiers d'insertion portent des actions de développement durable, comme La Courtoise ressourcerie qui collecte, répare et valorise de déchets sur les 28 communes du territoire, pour changer le regard des consommateurs sur les achats d'objets de seconde main.

Sur l'année 2024, un ajustement des conventions a permis d'augmenter le nombre d'allocataires du RSA suivis par les structures APS et FRAT.

APS a renforcé les ateliers de réparation de vélos et contribue ainsi au développement de la mobilité douce.

La FRAT a développé des prestations dans le domaine des espaces verts (débroussaillage, tronçonnage, prévention des risques incendies, broyage et collecte des déchets verts...).

Focus



Accompagner et développer l'accessibilité "culture et handicap" dans les structures départementales

Le Département est attentif à l'accueil du handicap au sein de ses structures culturelles.

Les structures sont équipées de matériels adaptés (boucles sonores, fauteuils roulants,...) et les visites sont enrichies pour une meilleure expérience.

Ainsi, l'Abbaye de la Celle propose des visites guidées adaptées au public empêché.

L'Ecomusée départemental des 4 frères, œuvre depuis de nombreuses années avec des médiations pour les publics en situation de handicap, la labellisation Tourisme et Handicap pour des pictogrammes en 2023, l'acquisition d'une boucle magnétique pour les personnes malentendants en 2020 et la mise à disposition de joëlettes pour aider les personnes à mobilité réduite à profiter des sentiers..

Enfin, l'HDE Var propose la gratuité aux personnes en situation de handicap et à leurs accompagnants. Plusieurs séances de visites guidées doublées en langue des signes sont programmées à chaque exposition. Pour l'exposition "Les routes de la soie entre vestiges et imaginaire" (22 juin au 29 septembre 2024), l'offre spécifique a été complétée par des visites pour les personnes malvoyantes.

Focus



Accompagner les familles pour la gestion de leur budget, notamment par la réduction de consommation d'énergie, avec les conseillers/ères en économie sociale et familiale (CESF).

Grâce à ses conseillers(ères) en économie sociale et familiale, spécialistes de l'action socio-éducative, le Département aide les personnes en situation précaire à résoudre leurs difficultés quotidiennes.

Dans le cadre du partenariat avec EDF Solidarité, 16 réunions d'information ont été développées sur l'ensemble des UTS, pour former 237 travailleurs sociaux et faciliter le recours aux outils d'EDF Solidarité :

- Conseillers et correspondants, agents d'EDF-Solidarité, dédiés sur tout le territoire
- Outil PASS'EDF (Portail d'Accès aux Services Solidarité) à destination des professionnels de l'action sociale : plateforme d'échanges sécurisés avec les travailleurs sociaux
- Arrêt des coupures d'électricité pour impayés
- Distribution de Chèques Énergie
- Application EDF et moi

449 travailleurs sociaux sont ainsi inscrits au PASS'EDF, pour accompagner au mieux, par le conseil et la résolution de situations, les problématiques énergétiques rencontrées.

Focus



Déployer un Plan d'actions pour améliorer l'attractivité des métiers de l'aide à domicile

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), constituent un maillage essentiel de la politique de l'autonomie. Aussi, en 2024, le Département s'est engagé pour développer l'attractivité de ces métiers avec ses partenaires.

Le Département a déjà mis en oeuvre plusieurs actions pour soutenir les SAAD :

- différentes revalorisations tarifaires ;
- appel à candidatures pour financer des actions d'amélioration de la qualité du service ou la qualité de vie au travail des employés (montant total 25M€).

Le 10 juin, le Département a organisé une journée "SAADéménages" pour réunir les professionnels du secteur pour co-construire (en format hackathon) un plan d'action pour améliorer l'attractivité des métiers.

En juillet, plusieurs réunions ont rassemblé les partenaires pour recenser et étudier la faisabilité des projets proposés sur le territoire. La feuille de route et le portage des projets a été co-construite avec les partenaires et acteurs du secteur.

Enfin, le 8 octobre, le Département et Pôle emploi, ont organisé la deuxième journée dédiée à l'attractivité des métiers des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Cela a permis à un large public de découvrir ces métiers, d'échanger avec des auxiliaires de vie et des personnes accompagnées, de s'informer sur les formations à ces métiers et de rencontrer des employeurs.

Axe 3 : le Var, acteur de la transformation et de l'animation durable des territoires avec ses partenaires

Focus



Accompagner techniquement les territoires sur les actions spécifiques dans le cadre de l'Agence départementale Var ingénierie et une plateforme de ressources partagées entre collectivités du territoire

Le Département développe l'accompagnement technique des territoires.

Le 27 novembre 2024, l'Agence départementale Var Ingénierie a été créée. Elle est opérationnelle et apporte une assistance technique dans les domaines de l'assainissement et de la protection des ressources en eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, de la voirie, de la mobilité, de l'aménagement et de l'habitat. Ce sont 81 communes, 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et un syndicat qui peuvent ainsi bénéficier de l'appui du Département dans les domaines techniques précités.

En novembre 2024, le Département a mis en ligne la plateforme CollaborActif pour offrir un espace de collaboration, d'échange et de partage de ressources entre collectivités au service de l'ingénierie départementale.

Conçue en association avec des DGS de communes varoises et mise en oeuvre au sein des services du Département, CollaborActif ouvre des perspectives de collaboration et de partage de contenus entre acteurs publics du territoire, notamment en matière de connaissance, d'attractivité, d'enjeux partagés (développement durable, numérique,...) de procédures administratives et d'aménagement local.

Focus



Développer des parcours ou routes touristiques thématiques mettant en avant les richesses du territoire - Var 1944

Le Département a pris l'initiative "Var 1944 - Les Routes Varoises de la Liberté" pour mettre en lumière l'importance historique du Débarquement de Provence dans la victoire finale des alliés. L'occasion de valoriser les lieux varois emblématiques et de rendre hommage aux soldats, aux femmes et aux hommes qui y ont pris part.

En 2024, la célébration du 80ème anniversaire du débarquement des Alliés en Provence, a été l'occasion :

- d'inscrire la route du débarquement au patrimoine du territoire,
- de poursuivre le travail de mémoire et rappeler de façon pérenne et engagée les sacrifices consentis pour la Libération.

En 2024, une signalétique directionnelle a été mise en place sur le territoire et une application mobile a été développée pour permettre de découvrir les récits de celles et ceux qui ont œuvré pour nos libertés.

Des expositions, des projections de films ont permis de découvrir d'une autre façon le débarquement de Provence.

Le grand public a été sollicité pour enrichir ce projet avec un appel à collecte de fonds documentaires lancé dès juin 2023.

Pour l'année scolaire 2023/2024, un appel à projet a été lancé aux collèges autour de la thématique du devoir de mémoire (9 projets proposés). Cet appel à projets a été reconduit pour 2024/2025.

Un important soutien a également été apporté à plus d'une vingtaine de communes qui ont organisé les commémorations du 80ème anniversaire.

Enfin, un ouvrage consacré au débarquement de Provence sera disponible autour du 8 mai 2025.

Focus



Mettre en oeuvre un plan de végétalisation et de désimperméabilisation des cours des collèges

Le Département est engagé dans la végétalisation et la désimperméabilisation des cours de collèges, pour un aménagement durable et agréable pour les collégiens.

Des aménagements sont déjà engagés sur les collèges Irène et Frédéric Joliot Curie à Carqueiranne, la Marquisanne à Toulon et l'André Léotard à Fréjus.

Pour déployer cette action sur d'autres collèges, le Département a passé un marché de quasi régie, en septembre 2024, avec le CEREMA pour une étude élargie des projets de renaturation des cours de collèges. Cette étude fait l'objet d'un suivi transversal des élus et des techniciens des missions collèges, bâtiments et espaces naturels. Le Conseil départemental des jeunes a également apporté une contribution par la définition de sa "cour idéale", et sera consulté au cours de l'étude.

Un diagnostic technique et une concertation avec les usagers ont été menés par le CEREMA et le CAUE, sur quatre collèges pilotes : Jean Moulin à Brignoles, Jean Rostand à Draguignan, La Guicharde à Sanary et Jacques-Yves Cousteau à la Garde. Un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé prochainement pour une réalisation en 2027.

Enfin, le Département est lauréat du projet "Re-Act Schools" dans le cadre du programme européen Interreg Euro-MED, avec d'autres régions européennes, pour déployer cette action et partager les bonnes pratiques en réponse aux enjeux climatiques de demain.

Focus



Mettre en oeuvre le Plan vélo départemental - Mai à vélo

Le Département a adopté son Plan vélo en février 2023. Il compte 47 actions réparties en 5 axes thématiques : développement des infrastructures, exploitation de la DATA, le vélo au collège, le tourisme, la communication et la mobilité solidaire;

Le 25 mai 2024, le Département, en partenariat avec le syndicat mixte de la base de loisirs du circuit automobile du Var, a ouvert le circuit du Var aux cyclistes. En plein cœur de l'opération nationale "Mai à vélo", cette animation gratuite et sur inscription a permis de rassembler 200 personnes.

Deux créneaux entre 18h et 20h étaient consacrés aux cyclistes selon leurs attentes : dans un premier temps les cyclistes occasionnels ont pu rouler à leur rythme, et dans un second temps les cyclistes avertis ont pu enchaîner les tours en vitesse.

En complément, un village de partenaires permettait à tous de profiter des différentes animations (ADT, OT, vélo à smoothie, démonstration et initiation au BMX freestyle..).

Une belle occasion de valoriser les mobilités douces.

En 2025, la journée départementale du vélo, s'est tenue le 17 mai au circuit le Var, avec 3 zones :

- le circuit du Var, avec des créneaux pour les enfants et pour des cyclistes avertis :
 - le "village animations vélo" avec des stands de partenaires ;
 - la "zone pinède" pour les animations sports de pleine nature : circuits draisiennes, circuit PMR, tir à l'arc, course d'orientation à VTT ...
- Une attention particulière a été portée pour inviter les enfants des CDE et les personnes des centres médicaux sociaux.

I Axe 4 : le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

Focus



Accompagner la découverte des ENS pour une fréquentation apaisée des sites avec des circuits thématiques

Avec les chemins des paysages varois, le Département propose des circuits de découverte thématiques à travers ses Espaces naturels sensibles (ENS). A l'été 2024, le premier circuit, "Balades en Préalpes varoises" a invité à la découverte des richesses naturelles, géologiques, patrimoniales, historiques de 7 ENS au nord du Var. Le circuit chemine vers des paysages préalpains de 618 mètres d'altitude, depuis Notre Dame à Bargemon, jusqu'au toit du Var, le mont Lachens, qui culmine à 1714 m.

Pour le suivi de ses ENS, le Département réalise des plans de gestion. En 2024, ce sont 62 ENS (près de 6800 ha) qui ont ainsi bénéficié de ce travail attentif.

Ces plans de gestion permettent de préserver la biodiversité présente sur l'ENS, tout en organisant les usages et la découverte par le public.

La réalisation de chacun de ces plans est conduite avec les acteurs locaux (collectivités, associations,...).

En 2025, le Département lancera un marché public ouvrant la possibilité d'organiser des visites naturalistes guidées sur certains de ces sites naturels afin de découvrir et d'aider par la connaissance, à la préservation des richesses des ENS.

Focus



Définir et mettre en œuvre la stratégie pour la restauration scolaire 2024-2028, intégrant notamment le bien manger local, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets et leur valorisation - actions en lien avec le défi "À la table du Var"

Chaque année, près de 4 millions de repas sont servis au 35 000 demi-pensionnaires de nos collèves.

Dès 2015, avec le Rectorat et les collèges varois, le Département avait établi la charte de la restauration scolaire pour un service de restauration de qualité en privilégiant des repas élaborés avec des produits frais et locaux.

En 2024, le Département réaffirme cet engagement et prolonge son action dans la valorisation de la restauration scolaire et son importance dans l'éducation pour les collégiens varois.

Les lignes directrices majeures sont :

- des repas équilibrés et cuisinés sur place composés de produits locaux et du terroir. Les circuits de proximité seront privilégiés et des opérations de sensibilisation au goût seront encouragées.
- des cuisines organisées, sécurisées et des équipes responsabilisées contre le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets et leur valorisation.
- des agents qualifiés et formés en continu, des locaux rénovés, des équipements modernisés et des moyens départementaux assurés pour un service de restauration scolaire de qualité.

Focus



Sensibiliser les publics à l'environnement, la biodiversité et le lien entre l'Humain et la Nature, au sein du réseau des structures départementales : réouverture de l'Ecomusée départemental des quatre Frères

Le 18 avril 2024, le Président du Département a inauguré l'Ecomusée départemental des 4 Frères et son exposition "Des collines et des hommes"

En 2024, 2 expositions ont développé des thématiques en lien avec l'homme et son environnement naturel ("Des collines et des hommes", du 18 avril au 2 août 2024) et avec le patrimoine culturel ("Contes et légendes de Provence" du 3 octobre 2024 au 23 février 2025).

La programmation, naturaliste et culturelle, permet de sensibiliser les différents publics accueillis (enfants, adultes, familles, personnes en situation de handicap) à la biodiversité varoise, au patrimoine immatériel et à la compréhension du territoire.

Le positionnement au cœur d'un immense espace naturel sensible de 380 hectares incite à la découverte des sentiers d'interprétation pour comprendre comment ce site naturel était autrefois un lieu de vie et de travail pour les hommes. Le parcours permet de découvrir des fours à cade, des fours à chaux, d'anciens abris et une magnifique vue sur toute la baie de La Ciotat.

En 2025, l'exposition "Les pastoralismes dans le Var" permet de découvrir du 05 avril au 29 juillet, la vie d'un éleveur ou d'un berger dans le Var, de nos jours.

Du 27 septembre 2025 au 05 janvier 2026, l'exposition "La cuisine provençale" présentera les fondamentaux qui constituent cette cuisine de terroir, l'enrichissement dû aux apports de cultures extérieures et la cuisine d'aujourd'hui.

Focus



Céder le matériel informatique pour des ateliers de recyclage au sein des collèges puis dons à des familles en difficulté

Le Département du Var appuie la démarche de 11 collèges varois ayant mis en place des ateliers pédagogiques, animés par des professeurs et mobilisant des élèves volontaires, afin de recycler des ordinateurs pour qu'ils soient distribués à des collégiens non dotés.

Dans le cadre d'une convention tripartite, le Département cède, à titre gratuit, des ordinateurs obsolètes (+ de 5 ans) à l'association Numerisud, en lien avec les collèges qui ont mis en place les ateliers pédagogiques de recyclage. L'association est ensuite chargée de distribuer ce matériel aux collégiens varois non dotés à leur domicile

Cette action agit en faveur de la protection de l'environnement, en donnant une seconde vie à du matériel informatique en état de marche. C'est également une action de lutte contre la réduction de la fracture numérique. Enfin, c'est une valorisation des élèves qui s'investissent pendant leurs ateliers techniques sur un objectif écologique et solidaire. Ainsi 260 PC ont été distribués en 2024.



LES DÉFIS DE LA POLITIQUE NATURELLEMENT VAR

Avancement des 6 défis

Défi 1

Atteindre d'ici 3 ans l'objectif de zéro déchet plastique produit par le fonctionnement et les projets départementaux



Enjeux : Il s'agit d'éviter les conséquences sur les milieux naturels de ces matières non biodégradables. Les plastiques peuvent également avoir des effets néfastes sur notre santé. C'est également une action de décarbonation de notre consommation (réduction de notre dépendance aux matières fossiles et lutte contre les émissions de CO2).

Depuis 2023, avec la structuration d'un service valorisation des déchets, le tri des déchets de l'administration se développe avec la récolte des flux papier/carton et plastique/métaux au sein des bâtiments principaux. Les outils de rédaction des marchés ont été enrichis de clauses et critères spécifiques. Le marché de la vaisselle jetable a intégré ces éléments. Les actions de communication auprès des personnels, accompagnent ces actions et se développent sur la durée du défi.

En 2025, la gouvernance est renforcée, avec un COTECH associé, une équipe projet élargie et des référents au sein des directions. Un diagnostic des déchets plastiques par direction permettra de définir un 1er plan d'action rassemblant : les actions déjà engagées à suivre et valoriser, les actions abordables (charge de travail et coût) à engager avec des pilotes identifiés et les actions complexes à programmer. En parallèle, le tri des déchets de l'administration poursuit son déploiement. Pour les marchés de fournitures, un travail de sourcing permettra de valoriser des solutions minimisant les emballages plastiques.

Niveau d'avancement du défi



Défi 2

En articulation avec la politique de l'habitat, proposer un plan de lutte ambitieux, sur 5 ans, contre la précarité énergétique, pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs



Enjeux : D'après les données (2018) du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le Var compte 6% de logements classés F et 1% de logements classés G. Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique rejoint la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2023, le Département a financé pour 393 167€, le service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) porté par des structures qui accompagnent des particuliers, des copropriétés et du petit tertiaire privé dans les projets de rénovation thermique. Depuis 2023, les structures ont réalisé : 2419 informations de 1er niveau, 3325 conseils personnalisés aux ménages et 37 pour les copropriétés, 80 audits énergétiques pour les ménages et 1 pour les copropriétés, 131 accompagnements de travaux de rénovation globale pour les ménages et 10 pour les copropriétés, 21 Informations de 1er niveau au petit tertiaire et 9 conseils aux entreprises. Depuis 2023, le Département apporté 636 530€ à des bailleurs privés, avec une bonification pour amélioration énergétique, pour remettre 121 logements vacants sur le marché locatif. Depuis 2023, le Département versé 2 269 289€ pour l'amélioration énergétique de 324 logements, en aidant les propriétaires occupants à maintenir leur logement dans un état correct avec un gain d'au moins 35% de performance énergétique.

En 2025, l'action d'information, de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement perdure sous une autre forme de contractualisation. Le Département poursuit le financement en investissement de l'amélioration énergétique des logements vacants à remettre sur le marché locatif et des logements occupés par les propriétaires occupants modestes pour un gain d'au moins 35% de performance énergétique.

Niveau d'avancement du défi



Défi 3

Équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, etc.)



Enjeux : Il s'agit de répondre aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. Cette action vise à accompagner le territoire dans la transition énergétique tout en préservant nos espaces naturels (installations privilégiées en toitures ou friches à réhabiliter).

Depuis 2023, le Département a étudié les potentialités de 91 sites susceptibles d'accueillir des centrales photovoltaïques pour un usage de l'électricité en autoconsommation.

En 2024, le Département et Territoire d'Energie du Var (Symielec) se sont associés pour créer la SPL Var Énergies Renouvelables pour la réalisation d'études de faisabilité, la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'infrastructures de production d'énergie renouvelable, l'exploitation, la commercialisation et la vente de l'énergie produite. Le Département a livré le gymnase de Roquebrune avec une installation de 75,5 kWc. Le travail se développe sur les potentiels de boucles d'auto-consommation collectives, intégrant les bâtiments du Département, afin de proposer à la SPL des projets pertinents. Le Département a identifié 17 sites sur lesquels il porte directement des projets (construction, restructuration ou rénovation), 30 sites sur lesquels la SPL peut démarrer les études et 32 sites potentiels avec contraintes urbanistiques.

En 2025, la SPL proposera une planification des projets. En parallèle, le Département poursuit l'intégration de projets de centrales en autoconsommation (toitures et parkings) dans ses plans de rénovation et ses opérations de construction inscrites au plan pluriannuel d'investissement.

Niveau d'avancement du défi



Défi 4



D'ici 5 ans, avec le plan vélo, élaborer et déployer un plan de soutien aux mobilités douces sur l'ensemble du Département

Enjeux : Cette action répond aux enjeux de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et à la lutte contre le réchauffement climatique. La dimension solidaire sera également recherchée avec l'aide à la mobilité des publics en difficulté.

Depuis 2023, le Département a adopté son Plan vélo en février 2023. Il compte 47 actions réparties en 5 axes thématiques : développement des infrastructures (11 actions dont 6 démarrées), tourisme et communication (15 actions dont 11 démarrées), le vélo au collège (6 actions, dont 2 finalisées et 1 en cours), l'exploitation de la DATA (7 actions dont 3 en cours) et la mobilité solidaire (7 actions dont 4 en cours).

Le Département a défini le cahier des charges de l'étude de jonction entre le Parcours Cyclable du Littoral (PCL) et l'Euro Vélo 8 (EV8). Il a poursuivi l'inscription du circuit "vigne à vélo" en dracénie dans l'offre cyclable départementale du PDES1 et proposé 2 nouveaux circuits cyclotouristiques à destination des familles grâce à un partenariat avec l'association Vélo Loisir Provence. Enfin, il a poursuivi la réalisation de la carte "circuits cyclotouristiques" du Var.

En 2025, les aménagements cyclables se poursuivront sur Ollioules, La Seyne (RD 18) et Le Rayol Canadel-Le Lavandou (PCL). L'offre sera diversifiée avec l'ajout de 6 itinéraires cyclables à destination des familles. L'animation se poursuivra avec l'inauguration d'un tronçon EV8 entre Barjols et Varages en avril, des animations pendant "Mai à vélo" et l'inauguration du tronçon PCL au Rayol Canadel à l'automne 2025.

Niveau d'avancement du défi



Défi 5



Prendre position comme pilote de la ressource eau dans le territoire d'ici 3 ans (étude prospective Var eau 2050, soutien aux intercommunalités dans l'exercice de cette compétence, etc.)

Enjeux : Il s'agit de proposer une étude prospective à 2050 et un observatoire sur la ressource en eau pour animer une gouvernance de cette ressource stratégique afin de partager une vision et une trajectoire commune du territoire avec toutes les parties prenantes.

Depuis 2023, l'étude « Var Eau 2050 », confiée à un groupement rassemblant le CEREMA, le BRGM et le bureau d'études HB Conseil, a été lancée lors des Assises départementales de l'eau organisées le 30 mai 2023 à Draguignan. Le rapport sur le Changement climatique dans le Var a été remis en mai 2024 et le 7 mai, la conférence départementale "Var Eau 2050", à Toulon, a permis de présenter l'état des lieux et les suites de l'étude. De juin à juillet, le Département et ses prestataires ont rencontré 12 intercommunalités (sur 8 territoires de SCOT) pour co-construire les scénarios de développement. En parallèle, les travaux se poursuivent avec les services de l'Etat, le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) et la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF) pour établir la gouvernance des sources de la Siagnole..

En 2025, la remise de l'étude prospective Var Eau 2050 est prévue en mai, pour une présentation lors des secondes assises départementales de l'eau en juin. Au second semestre, il sera proposé le vote d'une nouvelle politique départementale dans le domaine de l'eau, ainsi que la précision de la gouvernance du patrimoine départemental de la Siagnole.

Niveau d'avancement du défi



Défi 6



Porter, d'ici 5 ans, une ambition départementale autour d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse des ressources et porteuse d'identité forte ("à la table du Var")

Enjeux : Au-delà de l'accueil et de la convivialité, marqueurs d'identité varoise, promouvoir "le bien manger", contribue à faire société, et à valoriser les territoires dont l'agriculture constitue une dimension économique, patrimoniale et touristique majeure. Il s'agit de renforcer l'approche partenariale et d'agir sur plusieurs leviers : la politique agricole, la restauration scolaire, l'aide alimentaire, les projets d'insertion, nos achats de produits de bouche,... en prenant en compte la ressource en eau, la réalité des productions locales et les enjeux fonciers.

Depuis 2023, le projet a commencé avec la rencontre des partenaires : Chambre d'agriculture du Var, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (Audat), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAAF PACA), Agribiovar et 8 porteurs des projets alimentaires territoriaux (PAT) du Var. Le 6 novembre 2023, le Département a voté sa politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économie agricoles, forestières, pêches et aquacoles du Var.

En 2024, le Département a accueilli un groupe d'élèves de Sciences Po Paris, ont proposé une approche de design de services publics pour une proposition innovante d'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs. Le Département a engagé une réflexion complémentaire pour une modélisation plus concrète de cette proposition.

Les élus du Département ont rencontré les élus de la chambre d'agriculture pour imaginer ensemble les premières actions d'une stratégie sur ce défi. Le Département a voté sa Stratégie pour la restauration scolaire 2024-2028 intégrant la mise en oeuvre du défi "A la table du Var".

Un chef de projet dédié au défi a été recruté en juillet 2024 et a proposé une organisation de la gouvernance et une feuille de route intégrant les orientations des réunions précédentes. En parallèle, le Département a décliné sa stratégie agricole par plusieurs délibérations proposant des aides à l'acquisition de foncier, de l'aide à l'installation d'agriculteurs et des aides d'investissement pour des infrastructures hydrauliques ou d'élevage.

En 2025, la gouvernance du projet se consolidera avec la réunion du Comité de pilotage et la validation de la feuille de route. Le Département valorise cette politique au Salon International de l'Agriculture 2025 et confirme sa position de partenaire auprès des agriculteurs et du réseau des PAT. Les actions de la stratégie pour la restauration scolaire sont engagées.

Niveau d'avancement du défi





LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

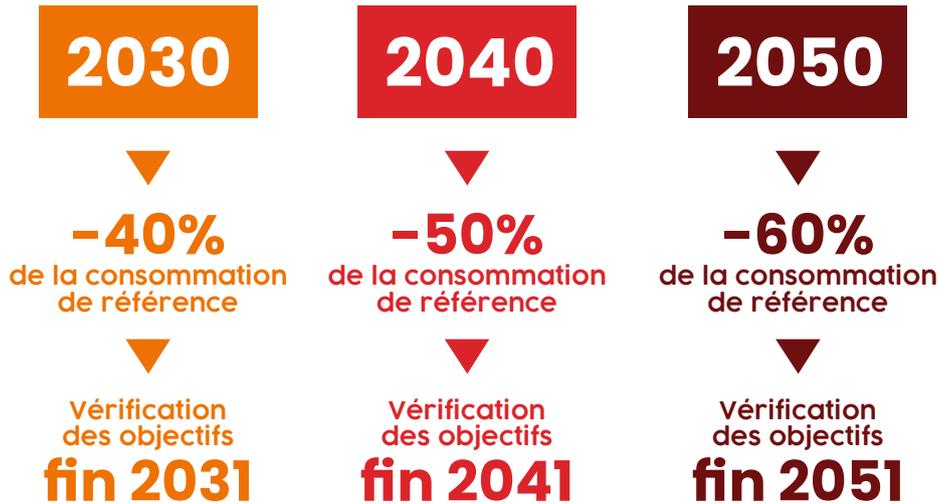
Le programme de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Programme d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Conformément à l'article 180 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, depuis le 1er janvier 2024, ce rapport précise le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation.

Pour les bâtiments tertiaires, l'article 175 de la loi ELAN du 23/11/18 et son décret du 23/7/2019 appelé "Décret Eco Énergie Tertiaire" rendent obligatoires des objectifs de diminution des consommations en énergie pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m².

Le Département du Var compte **135 sites concernés par ces objectifs**.



La **stratégie pour la réussite de la transition énergétique des bâtiments départementaux** repose sur trois axes essentiels :

L'axe 1 porte sur les actions liées à la réduction des besoins, en modifiant habitudes et pratiques et en systématisant la sobriété énergétique (jusqu'à 30% peuvent être espérés d'économie selon l'association Négawatt). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 1.1 Sensibiliser le personnel aux enjeux environnementaux et aux écogestes
- 1.2 Former et impliquer plus particulièrement le personnel à fort impact
- 1.3 Améliorer le réglage des équipements techniques et le suivi des consommations
- 1.4 Optimiser les surfaces occupées
- 1.5 Réduire les émissions de GES dans les opérations de construction

L'axe 2 porte sur les actions liées à l'efficacité énergétique des équipements départementaux (moins d'énergie pour satisfaire un même besoin). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 2.1 Réaliser des opérations de rénovation globales à haute performance
- 2.2 Améliorer l'efficacité des installations techniques
- 2.3 Maîtriser la consommation liée au matériel électrique non bâtimentaire
- 2.4 Mieux intégrer la performance énergétique dans les procédures de conduite d'opération
- 2.5 Augmenter les exigences de performance énergétique pour les biens immobiliers à acquérir ou à louer
- 2.6 Trouver des pistes de financement pour les travaux d'efficacité énergétique

L'axe 3 porte sur les actions liées à la réduction de l'intensité carbone de l'énergie utilisée et la dépendance aux énergies non renouvelables (développer la part d'énergie renouvelable). Il se déploie selon plusieurs types d'actions :

- 3.1 Systématiser l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation
- 3.2 Se chauffer avec des énergies moins carbonées
- 3.3 Accompagner la stratégie de déploiement des véhicules électriques de service

FOCUS



Action 1.3 : Améliorer le réglage des équipements techniques et le suivi des consommations

L'optimisation des réglages des installations est essentielle. La mise en place et l'exploitation de nouveaux outils de contrôle des consommations et des températures a permis d'améliorer la surveillance des réglages des installations.

Ainsi dans l'année ce sont environ 280 analyses et alertes qui ont pu être transmises aux services concernés et aux mainteneurs.

A ce jour, les analyses visent tout d'abord à vérifier que l'abaissement est optimal en période d'inoccupation (nuit, week-end et vacances). La mise en place progressive de sondes permet de mieux contrôler le respect des températures de confort (consigne de chauffe à 19° sauf exceptions, absence de climatisation en dessous de 26°C dans les locaux). Les analyses portent également sur l'évolution des consommations par rapport aux périodes précédentes.

La poursuite du déploiement dans les prochaines années de systèmes de pilotage et de comptage à distance, sur l'ensemble du parc immobilier, bâtiments administratifs et collèges, permettra des analyses plus poussées. Un marché spécifique a été lancé fin 2024.

La mise en place progressive d'un meilleur management énergétique nécessite également un suivi renforcé de la maintenance et du pilotage des équipements. En 2024, deux nouveaux techniciens avec une spécialisation chauffage/climatisation sont venus renforcer les effectifs.

FOCUS



Action 2.2 : Améliorer l'efficacité des installations techniques et l'isolation des bâtiments

Les actions de sobriété sont doubles, elles portent sur des changements d'habitudes et de pratique et sur des investissements visant à améliorer l'efficacité des installations techniques et l'isolation des bâtiments.

L'axe 1 du plan de rénovation des collèges portant sur la rénovation de 22 collèges s'est poursuivi en 2024.

A la fin de l'année, 68% de la programmation des travaux a été réalisé :

- surface d'étanchéité de toiture : 100% de réalisation sur environ 40 000 m² de toiture
- nombre de luminaires : 99% de réalisation sur environ 20 000 luminaires à LED
- nombre de menuiseries : 55% de réalisation sur environ 8 000 châssis
- nombre de chaufferies rénovées : 10 ont été réalisées sur les 11 prévues
- surface d'Isolation Thermique par l'Extérieur : 50% de réalisation sur environ 14 310 m²

En parallèle du plan de rénovation :

- 2 chaufferies supplémentaires ont été modernisées
- 7 sites ont fait l'objet de relamping
- 6 installations de gestion techniques ont été améliorées

Par ailleurs, un audit a été initié en 2024 pour poursuivre les améliorations dans ces 22 collèges et 22 nouveaux collèges parmi les plus anciens. Les visites de site ont été réalisées avec un rendu prévu au deuxième trimestre 2025.

IV

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

L'accompagnement des territoires

L'accompagnement des projets d'investissement les communes et EPCI en lien avec les enjeux de Naturellement Var

En application de la loi NOTRe, les Départements peuvent contribuer au financement des d'investissement des communes, de leurs groupements, des établissements publics qui leur sont rattachés ou les sociétés dont ils détiennent une part du capital.

Premier partenaire du bloc communal, le Département affirme sa position d'échelon de proximité, attentif à tous les territoires remarquables qui le composent comme à tous les Varoises et les Varois qui en constituent l'une des richesses majeures.

Le 3 avril 2023, le Département a voté un nouveau dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les communes et EPCI portant sur les axes et modalités d'intervention, ainsi que sur les règles de gestion des aides départementales. En Assemblée départementale du 16 décembre 2024, l'aide aux communes a été structurée autour des concepts d'équité territoriale, d'implication des conseillers départementaux, de cohérence avec l'ambition portée par la collectivité départementale. Elle met en valeur l'engagement du conseil départemental aux côtés des communes et des intercommunalités.

En 2024, le Département a soutenu son engagement et budgété 48,8 Millions d'euros à l'aide aux communes.

Parmi l'ensemble des projets accompagnés, plusieurs concernent le Développement durable (DD) et la Transition écologique et sociale (TES), et participent ainsi à l'ambition Naturellement Var du Département.

Ainsi, en 2024, le Département a voté :



Nombre de projets de développement durable et/ou de Transition écologique et sociale : **137**, soit **25%** du nombre de dossiers financés.



Nombre de bénéficiaires : **73 communes aidées**



Montant des subventions : **15 116 777 €**
Montant des projets : **86 699 912 €**

Les aides sont destinées à des actions variées, comme :

- la rénovation énergétique des bâtiments publics, en particulier des écoles, mais également les actions permettant des économies d'énergie pour l'éclairage public ;
- la gestion de l'eau, avec les schémas directeurs de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et les rénovations de stations d'épuration. Les actions de désimperméabilisation des cours d'écoles se développent également sur le territoire ;
- la création de pistes cyclables et de voies piétonnes, mais également la création de parking de covoiturage peuvent être accompagnés dans le cadre de la mobilité douce (moins carbonée) ;
- l'aménagement de parcs et d'espaces publics paysagers, naturels, culturels et/ou pédagogiques. Ces espaces ont également des vocations intergénérationnelles et inclusifs en proposant des multi-activités ;
- Enfin, la mise en accessibilité des bâtiments et la création de pôles petite enfance sont également des actions accompagnées par Naturellement Var au titre des solidarités.

Le Département salue et encourage l'investissement des communes et leurs groupements pour transformer ensemble le territoire et construire le Var de demain.



LES CHIFFRES CLÉS



Solidarité

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions en matière :

- d'insertion et le développement social
- de proximité, en direction des publics les plus en difficulté
- d'autonomisation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- de prévention et protection de l'enfance et des familles
- de logement et la cohésion du territoire

Les chiffres clés

- € **230,6 M€** pour l'insertion et le développement social dont **206,5 M€** pour l'allocation RSA
- 31 387 foyers** allocataires du RSA
- € **4,3 M€** au budget voté pour l'action sociale de proximité
- 4 715 familles** ayant bénéficié de secours d'urgence
- 5 036 enfants** ayant bénéficié d'allocations mensuelles
- € **343 M€** pour l'autonomie des personnes dont **129,8 M€** pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- 6 922 bénéficiaires** de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- 34 012 bénéficiaires** de l'APA dont **22 677** à domicile et **11 335** en établissement
- € **112,3 M€** alloués pour la famille, la prévention et la protection de l'enfance
- 5 278 mineurs** ayant bénéficié d'une mesure d'aide éducative à domicile administrative ou judiciaire
- 3 108 enfants** ayant bénéficié d'au moins une mesure d'accueil à l'aide sociale à l'enfance (ASE) (hors placements directs)



Collèges

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage du fonctionnement des collèges en matière d'accueil, d'entretien et de restauration, notamment avec la gestion du personnel technique des collèges
- accueil des collégiens varois dans des locaux durables et un environnement numérique
- pilotage opérationnel des projets de construction, d'aménagement, d'entretien et de renouvellement dans un objectif de qualité durable des constructions
- pilotage et mise en oeuvre des obligations en matière de sécurité, santé et gestion des risques
- développement du numérique éducatif dans les collèges en articulation avec l'État et selon un périmètre fixé par la loi

Les chiffres clés

- 50 671 collégiens** accueillis (2022/2023) dont **43 578** en collèges publics et **7 093** en collèges privés
- 34 000 demi-pensionnaires** chaque jour
- 914 agents** techniques des collèges
- 1 PC pédagogique** pour 3,9 collégiens
- 71 collèges publics**
14 collèges privés
- 24,7 KWh/m².an** de consommation moyenne au sein des collèges
- 20 installations** produisant des énergies renouvelables sur les collèges
- 43 collèges** ayant répondu aux appels à projets de thématiques culturelle, environnementale et numérique
- 8 collèges** ayant bénéficié de l'escape game "L'antidote du docteur X"



Sport et jeunesse

Enseignement supérieur et recherche

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- accompagnement des porteurs de projets d'activités physiques et sportives
- développement maîtrisé des sports de pleine nature grâce au pilotage du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI 83) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR 83)
- valorisation des performances du sport varois et organisation des actions de sensibilisation
- accompagnement des porteurs de projets et financement des acteurs concourant au développement de l'enseignement supérieur
- élaboration et mise en œuvre d'un document stratégique en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Les chiffres clés

 **2 400 clubs varois** dans l'annuaire du sport varois (source comité olympique)

2,3 M€ alloués pour les clubs sportifs varois

€ 969 691 € consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche, hors CPER (**546 691 €** en fonctionnement et **423 000 €** en investissement)

1,4 M€ consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le contrat de projet État-Région (CPR)

 **105** espaces, sites et itinéraires inscrits au plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)

 **320 collégiens** bénéficiaires de Var en sport

 **1 553 séjours scolaires** et sorties financés pour les 6-18 ans

 **40 jeunes bénéficiaires** d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD



Culture

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- conservation du patrimoine et de la mémoire du Département
- gestion des équipements culturels départementaux et développement de l'offre culturelle et artistique
- collecte, conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel, scientifique et naturel
- suivi archéologique départemental

Les chiffres clés

 **1 810 spectacles** programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré **355 803 spectateurs**

 **104 702 visiteurs** accueillies dans les structures culturelles du Département

 **22 031 élèves** bénéficiaires des médiations et actions mises en place par le Département

 **640 138 pages** numérisées par an par les archives départementales du Var

 **11 interventions** en archéologie préventive

 **237 873 documents** mis à la disposition des bibliothèques varoises (livres, musique, films et jeux vidéo) par la médiathèque départementale

 **22 491 visiteurs** à l'Abbaye de La Celle

 **28 686 visiteurs** à l'Hôtel départemental des expositions dont **3 496 scolaires**

 **4 478 visiteurs** aux Archives départementales du Var dont **1 156 scolaires**

 **44 000 visiteurs** à la fête du livre du Var



Routes et réseaux

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- pilotage opérationnel des projets d'aménagement et d'entretien pour un réseau et des conditions de circulation de qualité au service de l'utilisateur
- organisation et gestion du transport à l'attention des élèves et étudiants en situation de handicap
- pilotage du déploiement des infrastructures numériques pour le très haut débit fixe et mobile

Les chiffres clés



2 972 km de routes départementales

157,5 km cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux



366 400 prises pour raccorder tous les Varois à la fibre optique en 2024

Le budget voté consacré aux routes et réseaux



• **45,2 M€** en investissement

• **11,6 M€** en fonctionnement

24,8 M€ consacrés à la maintenance du patrimoine



182 km de chaussées renouvelées

• dont **82,3 km** réalisés en techniques à froid

• dont **49 km** réalisés en techniques tièdes



16 226 personnes ayant suivi une formation sur la sécurité routière, sur **208 journées d'action**



815 élèves et étudiants en situation de handicap dont les frais de transport sont pris en charge par le Département



4,05 M€ consacré au transport des élèves et étudiants en situation de handicap



Tourisme

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- financement et accompagnement des partenaires et projets touristiques, en lien avec l'agence de développement touristique
- gestion de la taxe additionnelle à la taxe de séjour
- qualification de l'offre touristique avec la mise en œuvre de labels, la promotion de marques ou l'organisation de concours
- structuration de l'offre touristique notamment par la création et la promotion de circuits touristiques
- élaboration et mise en œuvre de documents stratégiques et d'actions touristiques visant à renforcer l'attractivité du Var

Les chiffres clés



82,9 millions de nuitées

11 millions de touristes dans le Var



5 Mds € de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes



13 manifestations touristiques aidées par le Département

150 sites labellisés tourisme et handicaps et Var accessible



157,5 km cumulés de voies aménagées en faveur du tourisme en modes doux (le parcours cyclable du littoral et l'EuroVelo 8)

2 300 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

105 espaces, sites et itinéraires inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)



Environnement

Valorisation et préservation du cadre de vie

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- aménagement et gestion des espaces naturels sensibles (ENS)
- entretien et débroussaillage des terrains départementaux
- protection de la forêt contre les incendies et accompagnement de la défense de la forêt contre les incendies (DFCI)
- élaboration et suivi du schéma d'accès à la ressource forestière
- accompagnement de la modernisation des outils productifs agricoles et agroalimentaires
- sensibilisation du public à l'environnement
- gestion du laboratoire départemental d'analyses
- pilotage et mise en oeuvre des actions liées à la gestion des risques sanitaires de compétence départementale
- ingénierie auprès des communes et des services de la collectivité, notamment dans les domaines de l'eau et l'information géographique

Les chiffres clés



242 espaces naturels sensibles, une superficie totale de **13 668 hectares**

63 787 hectares de Surfaces Agricoles Utiles (SAU)



??? hectares de travaux de débroussaillage subventionnés en co-financement mesure Feader



7,9 M€ consacrés aux espaces naturels, forestiers et agricoles



3 297 analyses des eaux de baignades sur l'année



26 013 visiteurs à l'Ecomusée départemental des 4 Frères



38 054 visiteurs à la Maison départementale de nature du Plan



20 635 visiteurs à l'Ecoferme départementale de la Barre - Toulon



95 km de pistes DFCi



Qualité et performance de l'administration

Cette politique se concrétise par un ensemble d'actions :

- organisation du système décisionnel et de circulation de l'information
- coordination des relations institutionnelles et appui aux manifestations départementales
- structuration de la maîtrise des risques de la collectivité
- gestion des ressources humaines et de la santé au travail
- mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité
- gestion et encadrement de la commande publique
- mise à disposition de ressources documentaires pour la collectivité
- gestion du patrimoine foncier et immobilier
- mise en oeuvre des actions et travaux pour la qualité durable des constructions
- gestion du patrimoine numérique
- gestion de la logistique générale

Les chiffres clés



3 304
1 660

Nombre de jours de formation



- **12 251** pour les agents de la fonction publique territoriale
- **1 333** pour les agents de la fonction publique hospitalière

27 marchés centralisés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des critères sociaux

170 marchés centralisés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des critères environnementaux



138 contrôles de rapport d'analyse des offres

45 vélos électriques mis à disposition des agents



74 véhicules électriques et **??? %** de ces véhicules sur l'ensemble du parc



1 296,6 M€ de dépenses de fonctionnement

162,4 M€ de dépenses d'investissement



592 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein de la collectivité



LE VAR, AVEC VOUS,
PRES DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR



390, avenue des lices - CS 41303 - 83076 Toulon cedex

